Code de conduite

à l'intention des parents

Dans ce document, « entraîneur ou adulte » s'entend de toute personne qui travaille, fait du bénévolat ou interagit avec de jeunes athlètes. Le terme « enfant » s'entend de toute personne âgée de moins de 18 ans.

Communication

- Interagissez avec respect avec les autres membres de l'organisation.
- Ne critiquez pas publiquement tout membre de l'organisation.
- Respectez les consignes et décisions des éducateurs / entraîneurs, des officiels, des bénévoles et/ou des administrateurs.
- Communiquez vos insatisfactions aux personnes concernées, de façon respectueuse et choisissez le lieu et le moment propice pour le faire.
- Que vos critiques soient constructives et orientées vers la situation, pas vers les personnes impliquées.
- Ne contribuez pas à la propagation de rumeurs.

Sécurité / Règles

- Agissez toujours dans le respect des règles et sans chercher à favoriser votre enfant au détriment des autres.
- Agissez toujours de façon sécuritaire pour vous et pour les personnes qui vous entourent.
- Ne faites jamais usage de drogues ou d'alcool lorsque vous prenez part ou assistez à une activité de l'organisation.
- Lors de toute activité encadrée, assurez-vous d'avoir un comportement convenable.

Compétences

- Connaissez la base des règles du sport afin de ne pas porter préjudice à un participant par vos agissements.
- Maîtrisez toute l'information qui vous est transmise et clarifiez le plus tôt possible les éléments ambigus.

Autorité / Responsabilité

- Dans les camps, les activités et/ou les compétitions, planifiez vos activités de sorte que votre enfant puisse respecter les horaires établis.
- Lors d'activités, n'interférez pas dans le support donné aux participants (respect des consignes données par leur « éducateur / entraîneur », etc.) ;
- Assurez une supervision de votre enfant quant au respect et à l'entretien du matériel prêté.
- Collaborez avec le personnel d'encadrement.
- Lorsque vous acceptez des responsabilités, assurez-vous d'agir de façon impartiale, équitable et avec discernement.
- Effectuez vos tâches jusqu'à ce qu'elles soient complétées et ce, pour l'ens

ASSOCIATION DE SOCCER DE SAINT-HYACINTHE
2090, rue Cherrier, Saint-Hyacinthe (Qc) J2S 8R3
450 418-8355 | info@assh.ca | **assh.ca**

Produit grâce au soutien du Gouvernement du Québec

05-2022